



Rapport annuel

2024/2025

Bâtir la confiance par la
participation inclusive



College of Respiratory
Therapists of Ontario

Ordre des thérapeutes
respiratoires de l'Ontario

[CRTO.ON.CA/FR](https://cрто.on.ca/fr) 

Reconnaissance du territoire

Nous tenons à saluer les peuples autochtones des terres sur lesquelles nous nous trouvons, les terres traditionnelles et non cédées des peuples Anishinaabe et des peuples ayant habité ici, maintenant et par le passé.

Il est indispensable, au moment de présenter ce rapport annuel, de souligner l'importance du territoire où nous habitons, tout cela en réitérant notre engagement et notre responsabilité à l'égard de l'amélioration des relations entre les nations et d'une meilleure compréhension des peuples autochtones locaux et de leur culture.

D'un océan à l'autre, nous souhaitons reconnaître les terres ancestrales et non cédées des Inuit, des Métis et des Premières nations qui habitent sur ces terres.

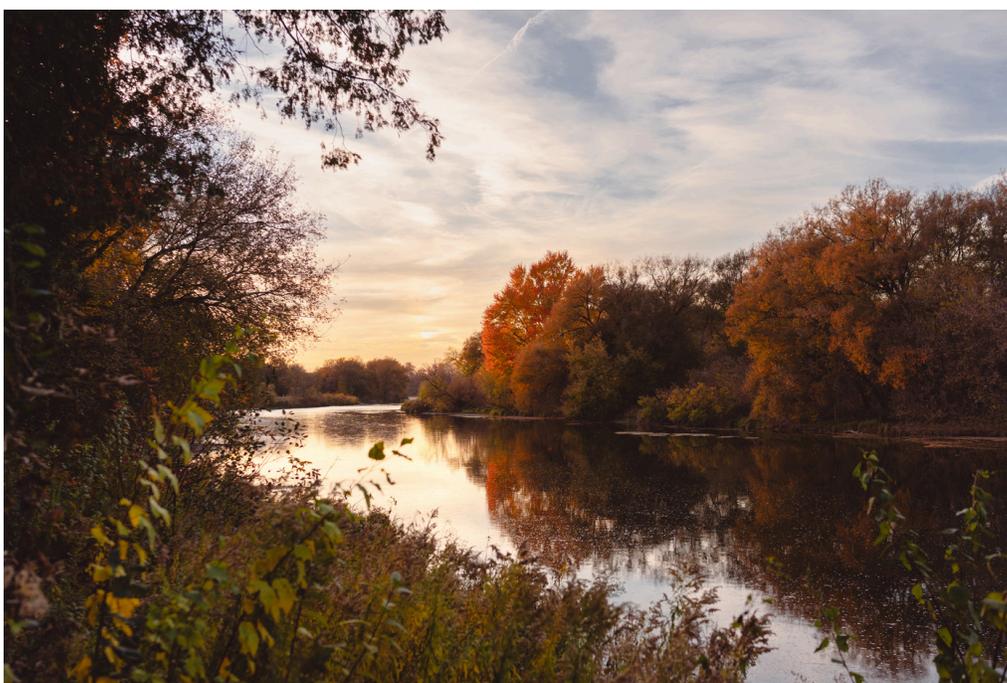


Table des matières

04 **Messages de la registraire et de la présidente**
Messages individuels sur les réalisations et orientations stratégiques de l'année.

07 **À propos de l'OTRO**
Survol du mandat de l'OTRO et de son rôle d'encadrement de la thérapie respiratoire en Ontario.

08 **Conseil, comités et orientation stratégique**
Présentation des progrès vis-à-vis de nos priorités stratégiques, reconnaissance des membres du Conseil et des comités et survol de la structure de gouvernance de l'OTRO.

11 **L'OTRO en chiffres**
Aperçu visuel des données sur les membres, des activités des programmes et des résultats réglementaires.

14 **Rapports des comités**
Bilans annuels et points saillants des comités statutaires et non statutaires de l'OTRO, soit les comités exécutif, des relations avec les patients, d'inscription, d'assurance de la qualité, des enquêtes, des plaintes et des rapports, d'aptitude professionnelle, de discipline et des finances et de la vérification.

28 **États financiers sommaires 2024-2025**
Points saillants des états financiers vérifiés et de la gouvernance financière.

Message de la registraire et chef de la direction



Au nom du Conseil, des comités et du personnel, nous sommes heureux de présenter le rapport annuel 2024-2025 de l'Ordre des thérapeutes respiratoires de l'Ontario (OTRO), sous le thème Bâtir la confiance par la participation inclusive.

La confiance dans les soins n'est pas un luxe : c'est absolument essentiel. Les patients et leur famille doivent avoir confiance en leur thérapeute respiratoire (RT), et ce dernier doit avoir confiance que son employeur agit dans son intérêt. En tant qu'autorité de réglementation de la profession de la thérapie respiratoire, il est crucial que nous ayons la confiance des RT et des patients. Or, s'il est difficile de la gagner, il est très facile de la perdre. Alors, comment bâtir et conserver cette confiance?

La participation inclusive, c'est de s'assurer que toutes les personnes touchées par une décision sont non seulement représentées, mais aussi au fait du processus décisionnel. Pour l'OTRO, ça signifie d'agir de façon consciente et concertée pour que toutes les parties prenantes – patientèle, familles, RT, membres du Conseil et des comités, gouvernement provincial, autorités de réglementation de la santé, associations professionnelles de RT, etc. – aient accès à l'information et voix au chapitre. Pour commencer, nous devons être transparents, notamment en publiant nos documents afférents aux réunions du Conseil, nos politiques, nos rapports et états financiers (et bien d'autres) sur notre site Web. C'est aussi de bien diffuser nos coordonnées et d'inviter toute personne ayant besoin d'assistance à nous contacter directement.

Par ailleurs, lorsque nous modifions nos règlements, politiques, lignes directrices de pratique ou tout autre document du genre, nous demandons l'avis de nos membres et des parties prenantes dans le cadre de consultations en ligne. Or, pour être réellement inclusive, la participation ne peut se limiter à une simple consultation à distance.

Une participation réelle requiert un échange d'idées entre personnes ayant des points de vue diversifiés. En veillant à avoir une diversité de voix autour de la table, on s'assure que les décisions sont réfléchies, équitables et efficaces. Les RT exerçant en Ontario peuvent échanger avec l'OTRO de différentes façons :

- Demander au personnel de rencontrer leur équipe (en personne ou virtuellement).
- Se présenter aux élections pour siéger au Conseil.
- Se proposer pour siéger à un comité.
- Donner de son temps comme évaluateur de PORTfolios^{MD} ou évaluateur des Professionnels de la santé formés à l'étranger (PSFE).
- Participer bénévolement à un groupe de travail spécial.

L'OTRO et la Société de la thérapie respiratoire de l'Ontario ont récemment fait un appel à leurs membres pour participer à un groupe de travail visant à rédiger un mémoire pour demander au ministère de la Santé de l'Ontario d'élargir le champ de pratique de la thérapie respiratoire. La réponse a été incroyable, et nous remercions tous les RT qui ont levé la main. Que vous fassiez ou non partie du groupe de travail, sachez que vous aurez une foule d'occasions de contribuer à construire l'avenir de la profession tout au long de ce projet.

Restez à l'affût, et restez mobilisés!

Carole Hamp, RRT

Registraire et chef de la direction



Bâtir la confiance par la participation inclusive

Message de la présidente



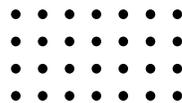
Mon rôle à titre de présidente du Conseil de l'Ordre des thérapeutes respiratoires de l'Ontario demeure pour moi une expérience des plus gratifiantes et transformatrices. J'ai le privilège de travailler avec un groupe de thérapeutes respiratoires, de membres du public et de représentants de comités dévoués et diversifiés qui cherchent tous à protéger l'intérêt public et à défendre les normes les plus élevées pour l'exercice de la thérapie respiratoire en Ontario.

Avec le formidable personnel de l'OTRO, j'ai pu guider le Conseil à travers une foule de changements, d'initiatives de modernisation de la gouvernance et de collaborations stratégiques en vue d'accroître l'efficacité réglementaire. Ce fut aussi pour moi un honneur tout particulier de représenter l'OTRO à l'Alliance nationale des organismes de réglementation de la thérapie respiratoire aux côtés de la registraire pour travailler avec elle et les présidents d'autres conseils d'administration de partout au pays sur les principaux enjeux touchant l'encadrement de la profession de RT.

Ce rôle me permet non seulement de continuer de perfectionner mon leadership et mes aptitudes, notamment pour dégager un consensus et examiner les politiques, mais confirme aussi ma croyance en l'importance d'une gouvernance solide, transparente et responsable dans l'encadrement des soins de santé.

Lindsay Martinek, RRT
Présidente du Conseil

À propos de l'OTRO



À propos de l'OTRO

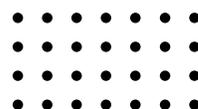
L'OTRO est l'un des 26 organismes de réglementation des professions de la santé établis en vertu de la Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées. Ayant pour mandat de servir la population et de protéger ses intérêts, l'OTRO :

- élabore, établit et tient à jour i) les exigences d'entrée en exercice de la profession de thérapeute respiratoire; ii) les normes de pratique auxquelles doivent se conformer les thérapeutes respiratoires pour offrir des soins; et iii) les normes d'éthique professionnelle auxquelles sont assujettis ses membres;
- reçoit les plaintes concernant ses membres et fait enquête pour s'assurer que les normes de pratique sont respectées et que les patients reçoivent les soins de qualité auxquels ils sont en droit de s'attendre;
- facilite la formation continue et le perfectionnement professionnel de ses membres afin de maintenir la qualité de la pratique, tout en répondant aux besoins changeants des patients et du système de santé, de même qu'en s'adaptant à l'évolution de l'environnement de la pratique et aux avancées technologiques;
- fournit au public de l'information sur ses membres pour lui permettre de faire des choix éclairés en ce qui a trait aux fournisseurs de soins de santé;
- exerce ses activités de façon ouverte et transparente pour permettre à la population de mieux comprendre les décisions et leur incidence sur les soins qu'elle reçoit.

Mandat

L'Ordre des thérapeutes respiratoires de l'Ontario, par l'application de la Loi sur les professions de la santé réglementées et la Loi sur les thérapeutes respiratoires, s'emploie à s'assurer que ses membres fournissent à la population des soins respiratoires de manière sûre et éthique.

Conseil et comités



Membres du Conseil et des comités,
en date du 28 février 2025

Conseil

Le Conseil de l'OTRO est composé de thérapeutes respiratoires élus et de membres du public nommés par le gouvernement qui collaborent afin d'encadrer la gouvernance de l'Ordre des thérapeutes respiratoires de l'Ontario et d'établir l'orientation générale de ses politiques.

Membres élus

Lindsay Martinek RRT
(présidente)
Allison Chadwick RRT
Jeffrey Dionne RRT
Sandy Fodey RRT

Jennifer Gadioma RRT
Sam Gennidakis RRT
Sheena Lykke RRT
Kelly Munoz RRT
Laura Van Bommel RRT

Membres du public

Kim Morris (vice-présidente)
Carrie Dyson
Carmine Francella
Jeffrey Schiller
Pappur Shankar

Comités

Les comités jouent un rôle essentiel dans l'exécution du mandat de réglementation de la profession de thérapeute respiratoire dans l'intérêt du public. Ils participent aux travaux du Conseil et aident l'OTRO à exercer ses principales fonctions. L'Ordre compte sept (7) comités statutaires, dont les fonctions sont définies par la Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées (LPSR). L'OTRO peut aussi mettre sur pied d'autres comités en plus de ceux prévus par la Loi; c'est le cas du Comité des finances et de la vérification. Ils sont composés de membres du Conseil, de membres de la profession et de membres du public.

Membres du Conseil et de la profession

Tracy Bradley RRT
Laura Dahmann RRT
Winston Fung, RRT
Aaron Giba RRT
Ginette Greffe-Laliberte RRT
Antonio Guglietti RRT

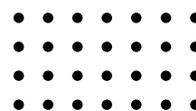
Patricia Harris RRT
Katherine Lalonde, RRT
Ginny Martins RRT
Angela Lynn Miller RRT
Travis Murphy RRT

Membres du public

Michelle Causton
Derek Clark

Liste des comités

Membres des comités
en date du 28 février 2025



Comité exécutif

Lindsay Martinek RRT (présidente)
Kim Morris (vice-présidente)
Jeffrey Dionne RRT
Kelly Munoz RRT
Jeffrey Schiller

Comité des enquêtes, des plaintes et des rapports

Kim Morris (présidente)
Kelly Munoz RRT (vice-président)
Michelle Causton
Allison Chadwick RRT
Laura Dahmann RRT
Carmine Francella
Jennifer Gadioma RRT

Katherine Lalonde RRT
Sheena Lykke RRT
Lindsay Martinek RRT
Ginny Martins RRT
Travis Murphy RRT
Jeffrey Schiller
Laura Van Bommel RRT

Comité d'aptitude professionnelle Registration Committee

Tracy Bradley RRT (présidente)
Sandy Fodey RRT (vice-présidente)
Derek Clark
Carrie Dyson
Winston Fung RRT
Sam Gennidakis RRT
Aaron Giba RRT
Ginette Greffe-Laliberté RRT
Antonio Guglietti RRT
Angela Lynn Miller RRT
Kim Morris
Pappur Shankar

Kelly Munoz RRT (président)
Tracy Bradley RRT (vice-présidente)
Michelle Causton
Allison Chadwick RRT
Jeffrey Dionne RRT
Carrie Dyson
Sandy Fodey RRT

Carmine Francella
Jennifer Gadioma RRT
Sam Gennidakis RRT
Aaron Giba RRT
Ginny Martins RRT
Kim Morris
Laura Van Bommel RRT

Comité d'assurance de la qualité

Laura Dahmann RRT (présidente)
Jeffrey Dionne RRT (vice-président)
Carrie Dyson
Sandy Fodey RRT
Antonio Guglietti RRT

Katherine Lalonde RRT
Sheena Lykke RRT
Angela Lynn Miller RRT
Travis Murphy RRT
Jeffrey Schiller

Comité de discipline

Tracy Bradley RRT (présidente)
Sandy Fodey RRT
(vice-présidente)
Derek Clark
Carrie Dyson
Winston Fung RRT
Sam Gennidakis RRT
Aaron Giba RRT
Ginette Greffe-Laliberté RRT
Antonio Guglietti RRT
Angela Lynn Miller RRT
Kim Morris
Pappur Shankar

Comité des relations avec les patients

Katherine Lalonde RRT (présidente)
Ginette Greffe-Laliberté RRT
(vice-présidente)
Allison Chadwick RRT
Derek Clark

Winston Fung RRT
Jennifer Gadioma RRT
Sam Gennidakis RRT
Patricia Harris RRT
Pappur Shankar

Comité des finances et de la vérification

Michelle Causton (présidente)
Lindsay Martinek RRT
(vice-présidente)
Carmine Francella

Patricia Harris RRT
Sheena Lykke RRT
Pappur Shankar
Laura Van Bommel RRT

Orientation stratégique et priorités 2021 - 2025

ENGAGEMENT DES MEMBRES



- Harmonisation des politiques et processus avec les principes de la réglementation optimale adaptée.
- Pratiques transparentes, objectives, impartiales et justes.
- Communication accessible et en temps opportun.

GOUVERNANCE ET RESPONSABILITÉ



- Un Conseil très compétent et efficace.
- Processus de prise de décision indépendants, transparents et fondés sur des données probantes.
- Souci constant d'améliorer le travail.

AMÉLIORATION DU PROFESSIONNALISME



- Politiques, normes de pratique et lignes directrices de pratique fondées sur les meilleures données probantes disponibles.
- Application de la réglementation fondée sur les risques.

COMMUNAUTÉ DE SOINS DE SANTÉ



- Recherche active d'occasions de collaborer avec d'autres ordres de réglementation de la santé et des partenaires dans le système de santé.
- Mobilisation des parties prenantes pour améliorer la qualité des soins.

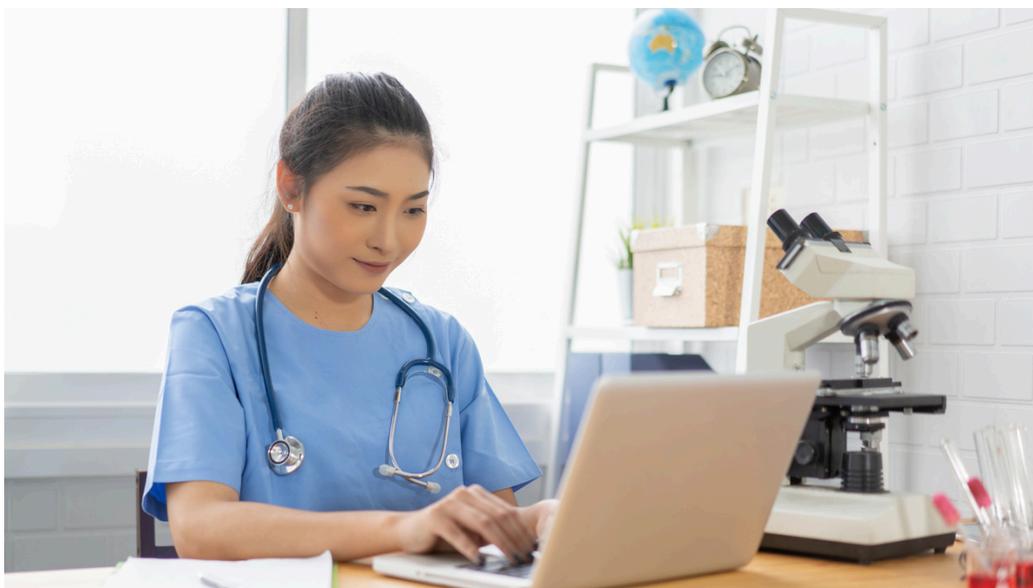
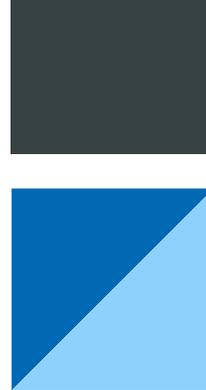
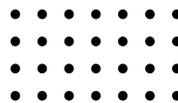
PRATIQUES D'AFFAIRES DE BASE



- Budget clairement harmonisé aux priorités stratégiques.
- Intégration des principes de diversité, d'équité et d'inclusion dans les processus de l'Ordre.
- Cadre de gestion des risques complet.

L'OTRO en chiffres

Du 1^{er} mars 2024 au 28 février 2025



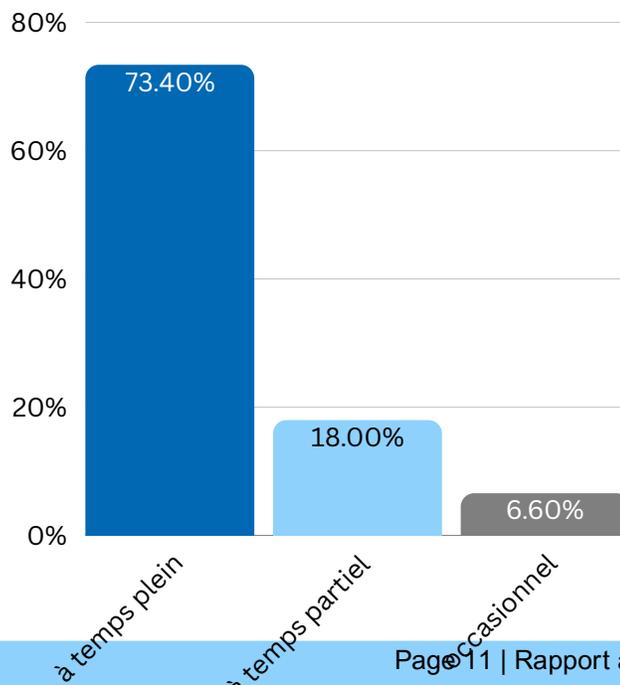
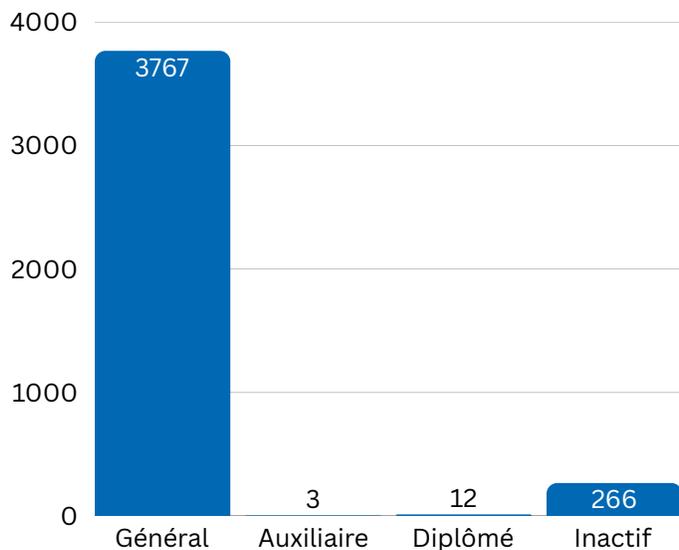
N^{bre} total de membres

4 048

SITUATION D'EMPLOI



Selon l'employeur principal des membres – général, diplômé et auxiliaire.



Districts électoraux et dates d'élection



District 1: Élection d'octobre 2027
Districts territoriaux de Kenora, Rainy River et Thunder Bay

District 2: Élection d'octobre 2027
Muskoka, Nipissing, région de North Bay et Sudbury

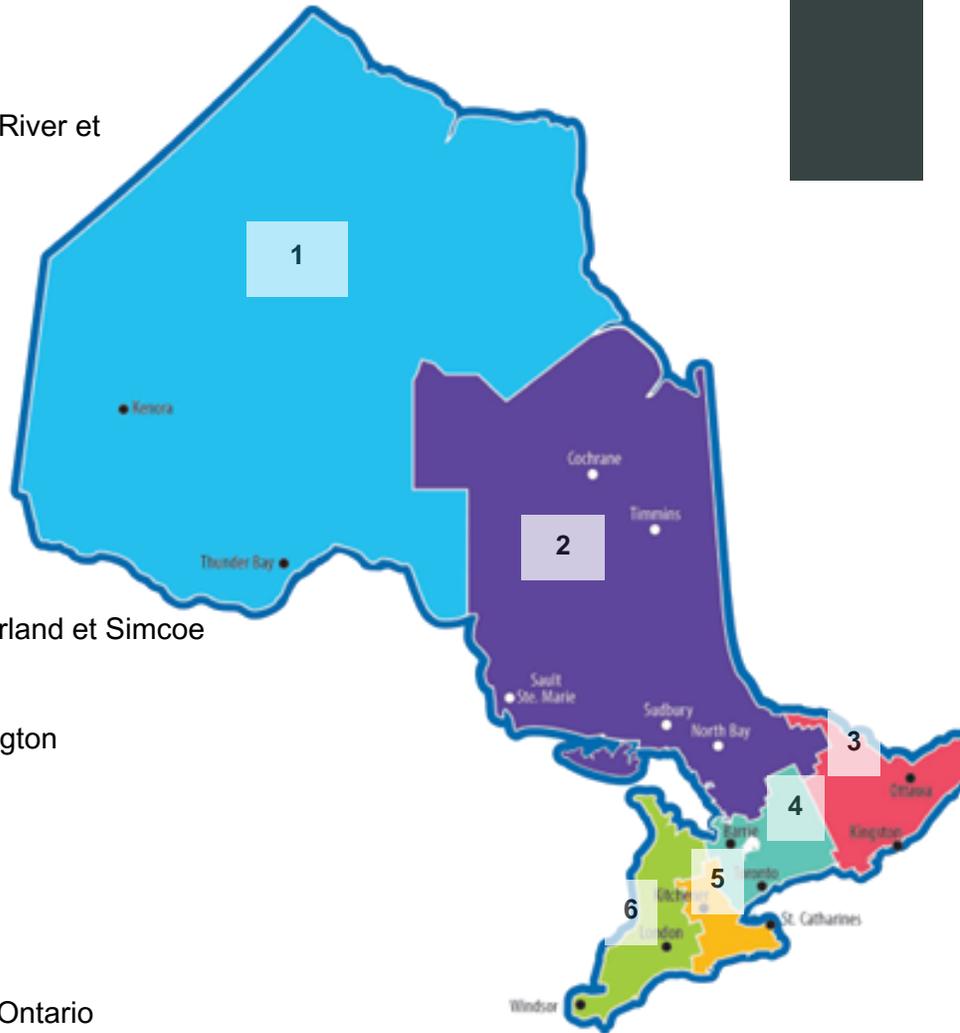
District 3: Élection d'octobre 2026
Ottawa-Carlton, Renfrew et Hastings

District 4: Élection d'octobre 2026
Grand Toronto, Haliburton, Northumberland et Simcoe

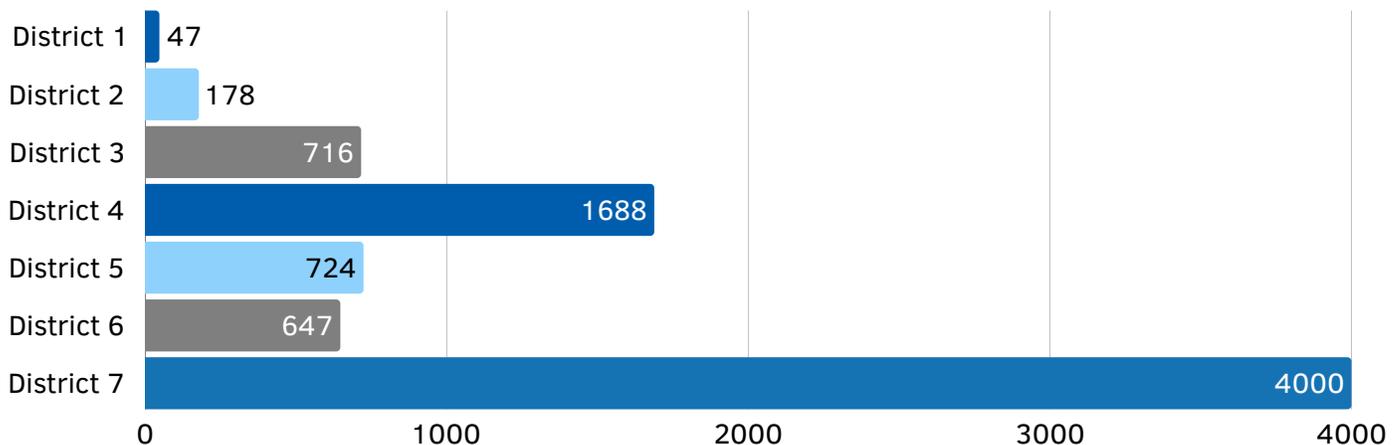
District 5: Élection d'octobre 2027
Hamilton, Kitchener, Niagara et Wellington

District 6: Élection d'octobre 2026
Bruce, Essex, Huron et Middlesex

District 7: Élection d'octobre 2027
Membres universitaires, province de l'Ontario

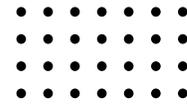


Nombre de RT par district électoral

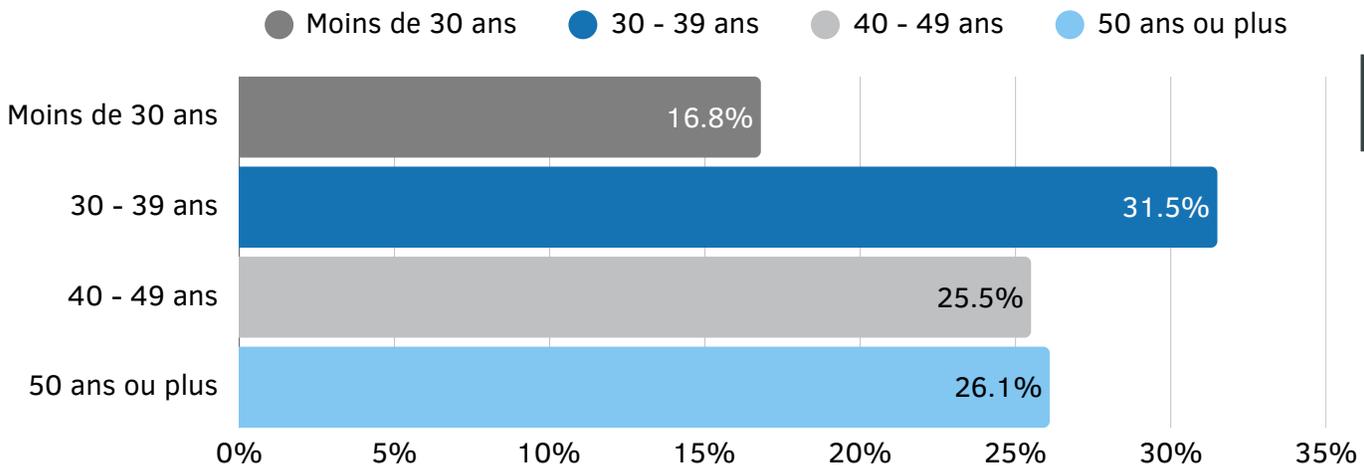


N. B. : 48 membres de l'OTRO résident à l'extérieur de l'Ontario et ne font pas partie des districts électoraux.

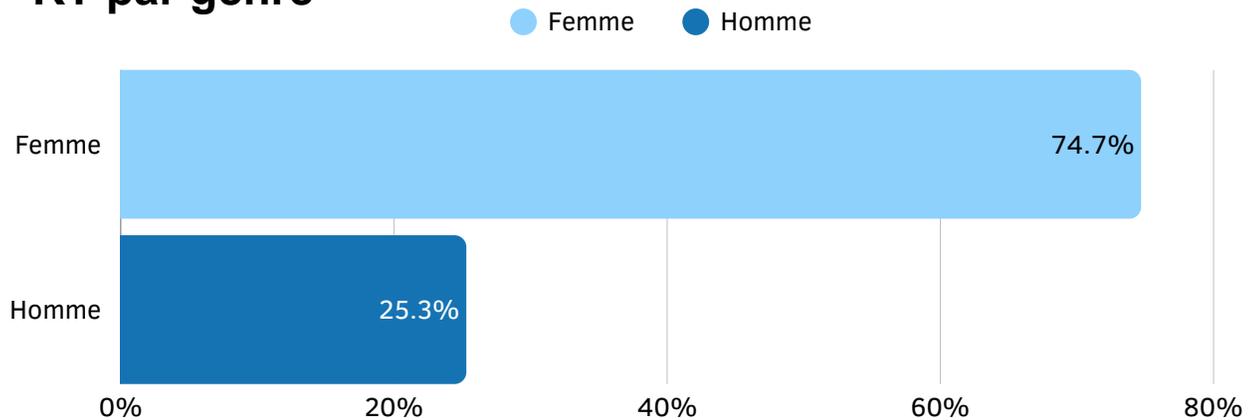
Membres



RT par âge



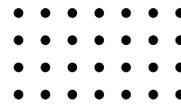
RT par genre



Qui sont les
RT de l'Ontario?

COUP D'ŒIL SUR LA
RÉPARTITION SELON L'ÂGE ET
LE GENRE

Comité exécutif



Rapport

Lindsay Martinek RRT (présidente)

Mandat

Le Comité exécutif agit pour le compte du Conseil. Il est responsable devant lui des décisions et des mesures qu'il prend. Il dispose de tous les pouvoirs du Conseil entre les réunions de celui-ci, sauf en ce qui concerne l'adoption, la modification et la révocation de règlements administratifs.

Les **principales activités du Comité exécutif** en 2024-2025 étaient axées sur la participation inclusive par l'engagement actif, la transparence et la responsabilisation :

- Vérification de la publication des résultats de l'audit, des états financiers trimestriels et du portefeuille de placement de 2023-2024 sur le site Web de l'OTRO.
- Examen annuel du travail de l'auditeur et recommandation au Conseil de conserver le cabinet Grewal-Guyatt LLP pour le prochain exercice financier.
- Mobilisation des membres de l'OTRO pour encourager la participation aux élections de 2024 dans les districts 1, 2, 5 et 7. Cinq RT ont posé leur candidature pour les sièges vacants au Conseil. Félicitations aux nouveaux membres et un merci à toutes les personnes qui ont participé au processus de mise en candidature. Les élections pour les districts 3, 4 et 6 auront lieu en 2026.
- Examen annuel des droits d'adhésion annuels et recommandation au Conseil de les geler pour le prochain exercice financier.
- Nomination, par consensus, des membres professionnels et du public au Conseil et aux différents comités statutaires et non statutaires.



Principales activités

AXÉES SUR LA
PARTICIPATION INCLUSIVE

Comité des relations avec les patients

Rapport

Katherine Lalonde RRT (présidente)

Mandat

Le Comité des relations avec les patients (CRP) est chargé de superviser le Programme de relations avec les patients de l'OTRO. Il doit notamment instaurer les mesures de prévention et de traitement des cas d'exploitation sexuelle de patients par des membres de l'OTRO et administrer les fonds pour la thérapie ou les services-conseils à fournir aux patients qui en ont été victimes.

Outre ce mandat, le CRP œuvre aussi à accroître la compréhension du public et des membres des processus de l'OTRO, comme le traitement des plaintes et les procédures d'enquête, en sollicitant les commentaires pour relever les possibilités d'amélioration.

Principales activités du CRP en 2024-2025:

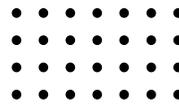
- Création d'un nouveau sondage : Le CRP a créé et lancé un nouveau sondage à l'intention des plaignants, des patients et des membres afin de mieux comprendre leur expérience en lien avec le processus de plainte et de signalement de l'OTRO. L'initiative vise à :
 - odégager des moyens concrets pour améliorer les processus;
 - oaméliorer la transparence et l'accessibilité pour le public;
 - s'assurer que les membres comprennent leurs droits et responsabilités lors d'une enquête.

À chacune de ses réunions, le CRP examine les résultats du sondage et utilise les données pour améliorer le programme sur la conduite professionnelle.

- Promotion du plan de l'OTRO en matière de diversité, d'équité et d'inclusion (DEI) : Le CRP continue de faciliter la mise en œuvre du plan en matière de DEI, élaboré de concert avec Canadian Equality Consulting (CEC). Voici les principales activités :
 - Suivi des indicateurs de rendement clés (IRC) : Le CRP fait le suivi des IRC en matière de DEI et en rend compte dans les mises à jour trimestrielles sur les orientations stratégiques de l'OTRO.
 - Rapports du Conseil : Le Conseil reçoit des mises à jour en continu sur les initiatives de DEI, dont les objectifs et les résultats. Les progrès sont résumés dans le rapport de suivi des progrès du Plan stratégique, présenté à chaque réunion du Conseil.

Ces efforts reflètent la résolution de l'OTRO d'offrir un environnement réglementaire inclusif et respectueux.

Comité d'inscription



Rapport

Kelly Munoz RRT (président)

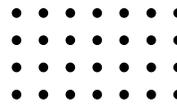
Mandat

Le Comité d'inscription (CI) est chargé de vérifier que les personnes qui soumettent une demande d'inscription répondent aux exigences énoncées dans la réglementation sur l'inscription (Règlement de l'Ontario 596/94, Partie VIII) et les politiques de l'OTRO, et possèdent les compétences requises pour exercer la profession de façon sûre et efficace. À cette fin, il élabore et instaure des politiques et des processus décisionnels transparents et fondés sur les risques, qui promeuvent l'équité, l'uniformité et les meilleures pratiques.

Un des principaux volets de son mandat est de favoriser la confiance et la transparence. La mise à contribution de parties prenantes dans l'élaboration des politiques témoigne de son engagement à l'égard de l'équité et de la responsabilisation. Une telle approche renforce la confiance du public et fait en sorte qu'une diversité de points de vue est prise en compte dans le processus d'inscription.

Principales activités du Comité d'inscription en 2024-2025 :

- Examen et supervision de la mise en œuvre de la nouvelle réglementation sur l'inscription (Règlement de l'Ontario 596/94, Partie VIII), dont l'apport de révisions aux politiques suivantes:
 - Demandes d'inscription ou de rétablissement – État actuel des compétences
 - Approbation des programmes de formation au Canada
 - Certificat d'inscription de membres diplômés
 - Inscription d'urgence
 - Évaluation d'entrée dans la profession
 - Évaluation d'entrée dans la profession – Appel
 - Examen d'entrée dans la profession
- Mise en œuvre de la politique sur les vérifications des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables (VATPV) – Le 1^{er} septembre 2024, l'OTRO a adopté une nouvelle exigence pour l'inscription concernant les VATPV. Cette initiative s'inscrit dans son engagement à garantir la sécurité et le bien-être des communautés servies par les RT.



- Outre les politiques examinées dans le cadre de la nouvelle réglementation, le CI a examiné trois politiques du cadre stratégique de l'OTRO portant sur ce qui suit :
 - Exigence de compétences linguistiques
 - Exigences liées aux documents de demande d'inscription
 - Mobilité de la main-d'œuvre
- Supervision de l'accréditation des programmes de formation en thérapie respiratoire.
- Examen des révisions apportées aux lignes directrices de pratique professionnelle sur l'inscription et l'utilisation du titre et les programmes d'agrément relatifs aux procédures prescrites avancées sous le derme pour prendre en compte les récentes modifications réglementaires, notamment sur la catégorie d'inscription d'urgence, les nouvelles exigences sur l'état actuel des compétences et l'exemption « de plein droit »; le CI a recommandé au Conseil d'approuver les révisions.
- Examen et approbation de cinq programmes d'agrément des procédures prescrites avancées sous le derme.
- Deux appels devant la Commission d'appel et de révision des professions de la santé (CARPS) : La CARPS, un organisme indépendant établi par la loi provinciale, a pour mandat d'assurer la responsabilisation des ordres de réglementation de la santé comme l'OTRO, en veillant à ce que les processus soient justes, équitables et objectifs. Durant l'année visée, deux appels ont été déposés devant la CARPS, dont un a été retiré depuis.

Renvois de la registraire

20

10

RENOIS D'ENTRÉE DANS LA PROFESSION

CANDIDATS FORMÉS À
L'ÉTRANGER AYANT RÉUSSI
L'ÉVALUATION D'ENTRÉE
DANS LA PROFESSION

3

RATIFICATIONS DE L'OFFRE DE LA REGISTRAIRE

EXAMEN DE L'OFFRE DE LA
REGISTRAIRE DE DÉLIVRER
TROIS CERTIFICATS
D'INSCRIPTION
CONDITIONNELS

2

RENOIS POUR ÉTAT DES CONNAISSANCES

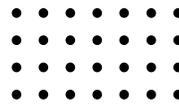
PERSONNES N'AYANT PAS
EXERCÉ LA THÉRAPIE
RESPIRATOIRE DANS LES DEUX
ANNÉES PRÉCÉDANT LEUR
DEMANDE D'INSCRIPTION À
L'OTRO

5

MODIFICATIONS DES CONDITIONS ET RESTRICTIONS

DEMANDES DE CANDIDATS
POUR MODIFIER LES
CONDITIONS ET RESTRICTIONS
DE LEUR CERTIFICAT
D'INSCRIPTION

Comité d'assurance de la qualité



Rapport

Laura Dahmann RRT (présidente)

Mandat

Le Comité d'assurance de la qualité (CAQ) conçoit, met en place et tient à jour le Programme de perfectionnement professionnel (PPP), pour favoriser la formation continue et améliorer la qualité.

Principales activités du Comité d'assurance de la qualité en 2024-2025 :

Le CAQ a examiné la politique relative au PPP et approuvé l'ajout d'une pénalité pour la soumission tardive de documents d'assurance de la qualité (AQ) après un deuxième avis.

Lignes directrices de pratique professionnelle révisées et approuvées durant l'exercice :

- Programmes d'agrément des procédures prescrites avancées sous le derme
- Thérapeutes respiratoires à titre d'assistants en anesthésie
- Ordonnances de soins médicaux
- Inscription et utilisation du titre

Exigences d'AQ :

- Les nouveaux membres et les membres dont le statut a été rétabli doivent faire l'Évaluation de départ en jurisprudence pour les thérapeutes respiratoires.
- Les membres doivent suivre le module d'apprentissage en ligne RelevantT une fois par année.
- Les membres doivent tenir à jour leur Portfolio en ligne à l'intention des thérapeutes respiratoires (PORTfolio^{MD}) et le présenter à leurs pairs au moins une fois tous les cinq ans aux fins d'examen.
- Programme d'éducation permanente ou de recyclage précisé (SCERP) et évaluation de la pratique, dans certains cas.

Lignes directrices de pratique professionnelles à réviser en 2025 :

- Pratique de la thérapie respiratoire communautaire
- Engagement à l'égard des normes d'éthique

Projets en cours :

- Examen complet du Programme de perfectionnement professionnel.
- Examen du champ de pratique avec la Société de la thérapie respiratoire de l'Ontario.
- Publications ciblées dans les médias sociaux sur le sondage RelevantT 2025.
- Examen de l'Évaluation de départ en jurisprudence pour les thérapeutes respiratoires, dont les données sur les tentatives infructueuses d'établissements scolaires et les sujets les moins bien compris. Présentations aux étudiants en thérapie respiratoire de deuxième année dans les établissements scolaires à l'automne-hiver 2025.
- Examen de scénarios sur les aptitudes cliniques des PSFE avec un groupe cible d'évaluateurs actuels.
- Collecte de données sur les Portfolios pour lesquels un encadrement additionnel est requis, dont des données démographiques sur les membres et sur la durée d'exercice.
- Sondage à l'intention des RT ayant terminé leurs séances d'encadrement afin d'évaluer leur efficacité.

Lancement 2024

Terminé

224

Note inférieure
à 70 %

45

SCERPs (moins du double
de la note de référence)

0

PORTfolio 2024

Membres
sélectionnés

701

Membres ayant
reporté l'envoi

19

Encadrement
par un pair requis

19

Aucun Portfolio
envoyé

6

RelevantT 2024

Suivi (nombre de
membres)

3,541

Non suivi à la
date limite

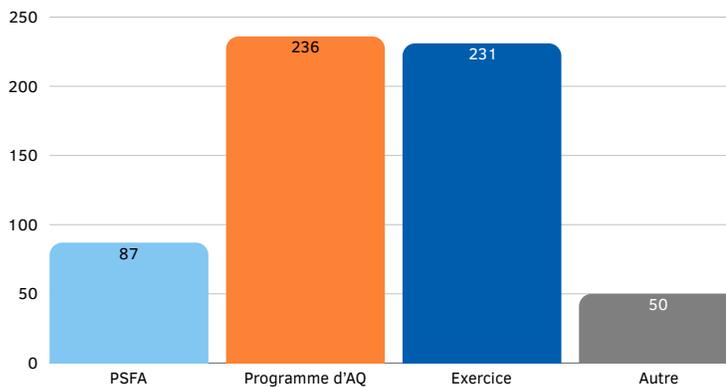
363



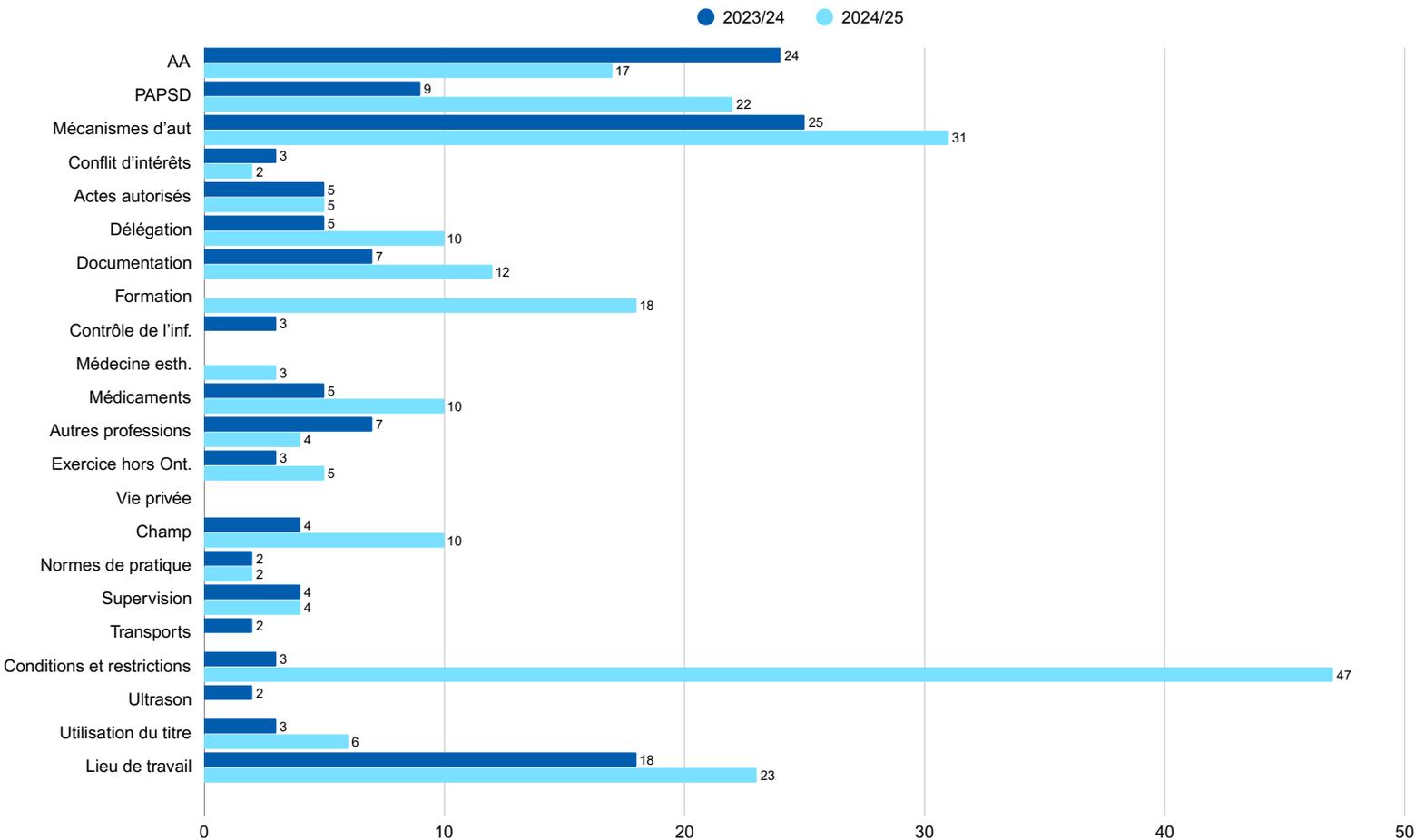
Pratique fondée sur les risques

Voir les projets en cours. Sujets connexes à RelevantT ressortant des demandes de renseignements par thèmes en 2024.

- Exercice
- PSFA
- Programme d'AQ
- Autre



Demandes de renseignements sur l'exercice



NOMBRE DE DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS REÇUES

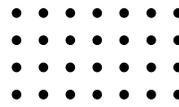
604

SENSIBILISATION À L'EXERCICE DE QUALITÉ

Présentations/rencontres – Partenaires du système

44

Comité des enquêtes, des plaintes et des rapports



Rapport

Kim Morris (présidente)

Mandat

Le Comité des enquêtes, des plaintes et des rapports (CEPR) examine les plaintes et signalements liés à la conduite de thérapeutes respiratoires qui sont portés à l'attention de l'OTRO par des membres du public, des employeurs ou d'autres professionnels de la santé.

Principales activités du CEPR en 2024-2025 :

- L'équipe de la conduite professionnelle a mené une analyse du contexte et passé en revue l'outil d'évaluation des risques du CEPR pour mieux prendre en compte les risques.
- Elle a aussi conçu un sondage à l'intention des partenaires du système pour permettre à l'OTRO de mieux comprendre leur expérience avec ses processus.
- Enfin, elle a créé un processus et des modèles pour traiter certaines plaintes au moyen d'un mode alternatif de résolution des conflits.
- Le processus d'examen des décisions et de signature du CEPR a été mis à jour pour améliorer la clarté et l'efficacité.

Nombre de rencontres du Comité **24**

Types de réunions

Formation ou orientation pour le CEPR

1

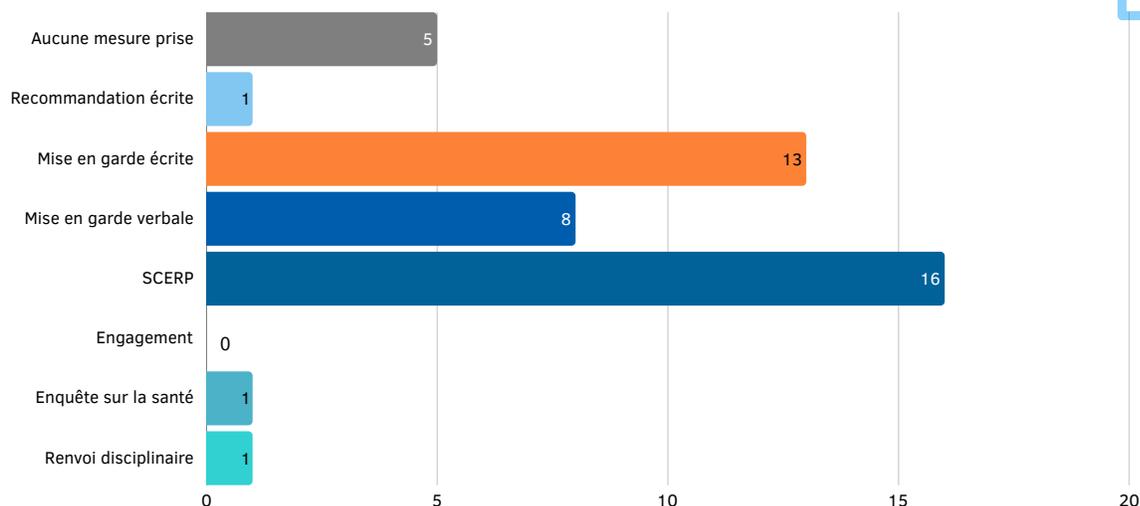
Approbation des enquêteurs

1

Prise de décisions sur les enquêtes

22

Décisions prises par le CEPR



N. B. : Certains cas ont fait l'objet de plusieurs mesures ou concernaient plusieurs membres.

Résumé des nouveaux cas

En 2024-2025, l'OTRO a reçu 57 nouveaux cas. De ce nombre, 32 ont fait l'objet d'une enquête avec mesure de la registraire, et 25 ont été acheminés au CEPR. Actuellement, l'OTRO compte 9 enquêtes publiques, 3 enquêtes sur la santé et 22 enquêtes en cours.

Vue d'ensemble des nouveaux cas

Des 57 nouveaux cas, 17 portent strictement sur la compétence, 33 sur la conduite, 1 sur l'exercice illégal, 2 sur la santé du membre et 4 ne portent pas sur la réglementation.

Dans les cas portant sur la conduite, les problèmes soulevés touchaient à divers volets : fraude et abus de confiance, atteintes à la vie privée, communications inappropriées, conduite non professionnelle dans la vie personnelle, non-respect des exigences du Programme d'assurance de la qualité de l'OTRO, non-respect d'une ordonnance du CEPR, exercice sans autorisation, abandon de quart de travail et vol de temps, et manque de collaboration et de communication professionnelles.

Pour ceux portant sur la compétence, les problèmes touchaient au manque de compétences de base de la profession, à la documentation inappropriée et à l'évaluation et à l'intervention inadéquates.

Préoccupations sur les RT reçues par les véhicules suivants

Plaintes

3

Rapports

38

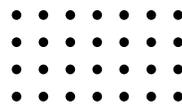
Renvois par le CAQ

14

Renvois par le CEPR

2

Comité d'aptitude professionnelle



Rapport

Tracy Bradley RRT (présidente)

Mandat

À la suite d'un renvoi d'un sous-comité du Comité des enquêtes, des plaintes et des rapports, le Comité d'aptitude professionnelle tient des audiences pour déterminer si un membre est frappé d'incapacité. Dans l'intérêt du public, il est possible qu'un membre atteint d'un trouble physique ou mental ne puisse plus exercer la profession parce qu'il ne peut le faire en toute sécurité ou qu'il doive l'exercer avec des restrictions précises. Les audiences sur l'aptitude professionnelle sont habituellement fermées au public, à moins d'une demande du membre.

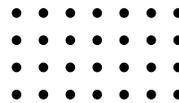
**AUCUN
RENOVI**



Il n'y a eu aucun renvoi au Comité d'aptitude professionnelle cette année.

Policies
Standards
Compliance

Comité de discipline



Rapport

Tracy Bradley RRT (présidente)

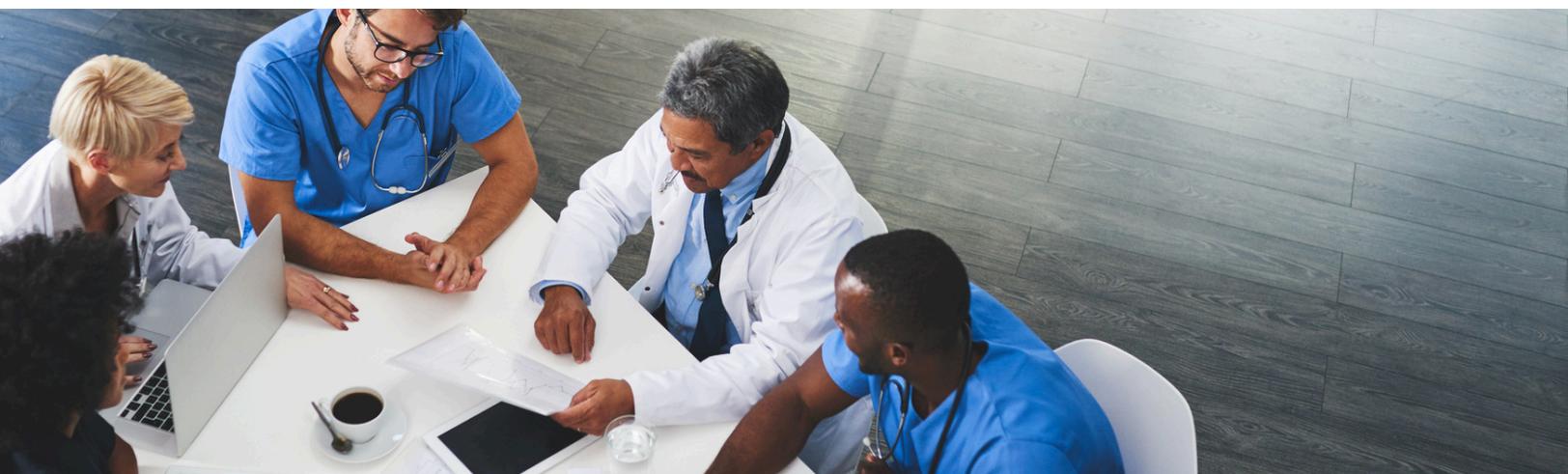
Mandat

Des sous-comités du Comité de discipline sont chargés de tenir des audiences pour déterminer le bien-fondé d'allégations de faute professionnelle ou d'incompétence transmises par le Comité des enquêtes, des plaintes et des rapports. Les audiences disciplinaires sont ouvertes au public, et les procédures à l'encontre d'un membre qui se déroulent devant un sous-comité du Comité de discipline sont de nature civile. En s'appuyant sur les preuves fournies, le sous-comité doit prendre une décision et décider de la pénalité à imposer, en cas de verdict de culpabilité.

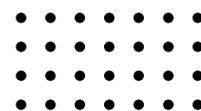
1



En 2024-2025, un seul renvoi a été fait au Comité. Il n'y a eu aucune audience disciplinaire.



Comité des finances et de la vérification



Rapport

Michelle Causton (présidente)

En tant que comité non statutaire, le Comité des finances et de la vérification (CFVF) n'est pas lié par des dispositions particulières de la Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées (LPSR). Néanmoins, dans le cadre de l'engagement de l'OTRO à l'égard d'une gouvernance forte, le CFVF mène ses activités conformément aux attentes et aux principes prévus dans la LPSR pour les comités statutaires.

Il rend des comptes directement au Conseil et respecte les mêmes normes de structure et de composition pour les comités statutaires énoncées dans la LPSR et les règlements administratifs de l'OTRO. Cette approche favorise la transparence, la responsabilisation et la conformité aux pratiques exemplaires en matière de gouvernance réglementaire.

Responsabilités

Le CFVF joue un rôle essentiel dans l'intégrité et la responsabilisation financières de l'OTRO. Il aide l'Ordre à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance dans des domaines clés comme la planification et les rapports financiers, l'audit externe, les contrôles internes, la gestion des placements et les politiques connexes. Ses tâches se divisent en deux grandes catégories : les finances et la vérification.

FINANCES

Assurer un encadrement stratégiques et prodiguer des conseils concernant la santé financière, les placements, les budgets et les dépenses majeures de l'OTRO.

VÉRIFICATION

Assurer la responsabilisation et la transparence en supervisant le processus d'audit externe et en protégeant l'indépendance de l'auditeur.

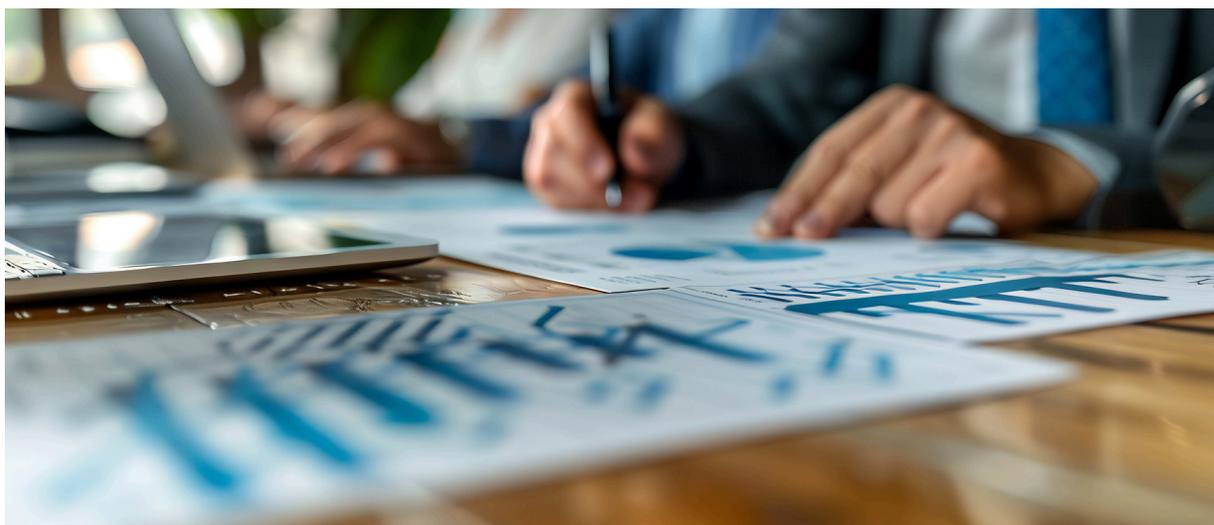
Responsabilités financières

- Examiner les états financiers trimestriels non audités de l'OTRO et faire des recommandations au Conseil.
- Surveiller le portefeuille de placements de l'OTRO et sa gestion et en rendre compte sur une base trimestrielle.
- Examiner le budget annuel préliminaire avant sa présentation au Conseil pour approbation.
- Proposer des stratégies au Conseil pour conserver le statut d'organisme sans but lucratif de l'OTRO.
- Examiner et surveiller les dépenses supérieures à 30 000 \$, conformément aux règlements administratifs de l'OTRO.
- Encadrer le Conseil concernant les questions d'ordre financier, y compris les initiatives et les projets spéciaux, et formuler des recommandations.

Responsabilités en matière de vérification

- Examiner et approuver le plan d'audit externe, notamment la portée, les échéances et les frais connexes.
- Assurer l'indépendance de l'auditeur externe par rapport à la direction de l'OTRO.
- Surveiller et évaluer le travail de l'auditeur externe.
- Recommander au Conseil l'approbation des états financiers audités, s'il y a lieu.
- Recommander au Conseil la nomination d'un cabinet d'audit externe.
- Fournir des recommandations additionnelles concernant l'audit, sur demande du Conseil.

Par ces responsabilités, le Comité des finances et de la vérification contribue à la saine intendance financière et à la gouvernance efficace des ressources de l'OTRO.



Principales activités du Comité des finances et de la vérification en 2024-2025

Depuis sa création en 2022, le Comité des finances et de la vérification (CFVF) se réunit chaque trimestre durant l'exercice financier de l'OTRO. Cette année, il a tenu des réunions additionnelles concernant plusieurs initiatives et projets spéciaux. Voici quelques faits saillants de ses activités :

- Examen des frais d'inscription et gestion des risques financiers : Le CFVF a analysé de façon approfondie la situation financière de l'OTRO, analyse pour laquelle il a recueilli et examiné des données pour évaluer la nécessité d'une hausse des frais d'inscription. Il a présenté ses conclusions et ses recommandations au Comité exécutif et au Conseil. En apportant un éclairage fondé sur les faits, il a joué un rôle essentiel pour assurer la viabilité financière et la capacité à respecter les obligations réglementaires de l'OTRO.
- Examen et refonte de la politique sur les réserves : Dans le cadre de son examen annuel, le CFVF a évalué la politique sur les réserves de l'OTRO et apporté des modifications ciblées aux fonds en réserve destinés à des projets donnés. Ainsi, des fonds additionnels ont pu être réattribués aux besoins opérationnels de l'OTRO.
- Surveillance du portefeuille de placements : Le CFVF a rencontré les nouveaux conseillers en placement de l'OTRO pour examiner le portefeuille et la stratégie en matière de placements. Il a donné sa rétroaction et demandé aux conseillers de présenter en détail la stratégie et l'information sur le portefeuille directement au Conseil pour assurer une prise de décisions transparente.
- Financement du régime de pension à prestations déterminées : Le CFVF a supervisé la recherche réalisée et a établi des exigences de financement pour la création d'un régime de pension à prestations déterminées pour le personnel de l'OTRO. Cette initiative stratégique renforce la capacité de l'OTRO à attirer et à retenir des professionnels compétents, ce qui s'inscrit dans son mandat d'encadrer la profession de thérapeute respiratoire dans l'intérêt public.

EXAMEN DES
FRAIS
D'INSCRIPTION
ET GESTION DES
RISQUES
FINANCIERS

EXAMEN ET
REFONTE DE LA
POLITIQUE SUR
LES RÉSERVES

SURVEILLANCE
DU
PORTEFEUILLE
DE PLACEMENTS

FINANCEMENT DU
RÉGIME DE
PENSION À
PRESTATIONS
DÉTERMINÉES

États financiers condensés



Grewal Guyatt LLP
1, rue Pearce Ouest, bureau 700
Richmond Hill (Ontario) L4B 3K3
Canada

Tél. : (905) 479-1700
Télééc. : (905) 770-9774
www.grewalguyatt.ca

Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers condensés

Au Conseil de l'Ordre des thérapeutes respiratoires de l'Ontario

Opinion

Les états financiers condensés, qui comprennent le bilan sommaire au 28 février 2025 et le sommaire des états des résultats pour l'exercice clos à cette date, sont basés sur les états financiers audités de l'Ordre des thérapeutes respiratoires de l'Ontario (l'« Ordre ») pour l'exercice clos à cette date. À notre avis, les états financiers condensés ci-joints donnent une image fidèle des états financiers audités, conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada; il manque cependant les renseignements sur les changements dans les actifs et les flux de trésorerie nets et les notes sur les états financiers condensés, comme il est expliqué dans les états financiers condensés.

États financiers condensés

Les états financiers condensés ne comprennent pas toutes les déclarations exigées par les normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada. Par conséquent, ces documents et le rapport de l'auditeur indépendant afférent ne sauraient se substituer aux états financiers audités de l'Ordre et au rapport de l'auditeur afférent.

États financiers audités et notre rapport afférent

Nous avons exprimé une opinion non modifiée sur les états financiers audités dans notre rapport du 27 juin 2025.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers condensés

Il incombe à la direction de préparer les états financiers condensés conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada. Il faut cependant noter l'absence des renseignements sur les changements dans les actifs et les flux de trésorerie nets et des notes sur les états financiers condensés.

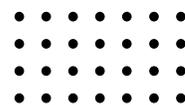
Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion indiquant si les états financiers condensés donnent une image fidèle des états financiers audités selon nos procédures, qui ont été appliquées conformément aux Normes canadiennes d'audit (NCA) 810 – Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés.

GrewalGuyatt LLP
Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés
Richmond Hill (Ontario), le 27 juin 2025

Bilan

sommaire



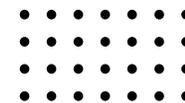
ORDRE DES THÉRAPEUTES RESPIRATOIRES DE L'ONTARIO

Bilan sommaire en date
du 28 février 2025

	2025	2024
Actifs		
Actifs à court terme		
Encaisse	2 330 398 \$	2 056 898 \$
Placements (pour les besoins de fonctionnement)	605 592	658 568
Charges payées d'avance	52 086	28 414
	2 988 076	2 743 880
Placements (réserves)	1 120 000	1 120 000
Immobilisations	129 005	95 829
	4 237 081 \$	3 959 709 \$
Passifs		
Passifs à court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer	109 857 \$	105 591 \$
Produits constatés d'avance	2 391 275	2 337 076
Tranche courante des obligations découlant d'un contrat de location-acquisition	5 951	11 646
	2 507 083	2 454 313
Obligations découlant d'un contrat de location-acquisition	-	5 951
	2 507 083	2 460 264
Actifs nets		
Fonds pour thérapie en cas de mauvais traitements	20 000	20 000
Fonds de réserve général pour imprévus	500 000	500 000
Fonds général pour les enquêtes et les audiences	150 000	150 000
Réserve pour les projets spéciaux	300 000	300 000
Réserve pour la stabilisation des frais	150 000	150 000
Non affecté - fonds d'administration	609 998	379 445
	1 729 998	1 499 445
	4 237 081 \$	3 959 709 \$

Il est possible de consulter les états financiers audités pour 2024-2025 sur notre site Web (www.crto.on.ca/fr) ou de les obtenir sur demande auprès de la registraire, au 416-591-7800.

Sommaire de l'état des revenus et dépendes



ORDRE DES THÉRAPEUTES RESPIRATOIRES DE L'ONTARIO

Sommaire de l'état des revenus et dépenses
pour l'exercice clos le 28 février 2025

	2025	2024
Revenus		
Frais d'inscription et de renouvellement	2 729 489 \$	2 510 988 \$
Revenu de placement	282 734	183 043
Frais des demandes	17 551	16 725
	3 029 774	2 710 756
Charges d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux	1 620 076	1 523 652
Activités administratives		
Honoraires	257 644	238 103
Occupation	225 252	239 239
Frais bancaires et de carte de crédit	111 025	105 080
Services infonuagiques	87 435	20 261
Normes et programme d'assurance qualité	58 809	58 573
Technologies de l'information	100 190	93 982
Achats mineurs (équipement et logiciels)	53 799	55 426
Adhésions, inscriptions et cotisations	50 101	76 331
Évaluation des compétences	47 521	47 295
Déplacements du personnel	24 129	16 018
Amortissement des immobilisations	22 736	39 701
Téléphone	19 658	19 867
Bureau et généralités	18 584	5 277
Assurances	9 075	4 687
Impression	3 685	1 048
Fournitures de bureau	2 533	7 907
Frais postaux et de livraison	1 813	1 096
Entretien et location d'équipement	729	4 655
Publicité et promotion	350	-
	1 095 068	1 034 546
Conseil et comités		
Déplacements, hébergement et repas	7 434	5 371
Indemnité quotidienne	47 298	43 450
Autres dépenses de réunion	10 653	7 468
Éducation et formation	18 692	9 425
	84 077	65 714
Excédent des produits sur les charges	230 553 \$	86 844 \$

Il est possible de consulter les états financiers audités pour 2024-2025 sur notre site Web (www.crto.on.ca/fr) ou de les obtenir sur demande auprès de la registraire, au 416-591-7800.



Rapport annuel

2024-2025

POUR EN SAVOIR PLUS



1-800-261-0528



www.crto.on.ca/fr/



90, rue Adelaide Ouest, bureau 300 Toronto
(Ontario) M5H 3V9 Canada